

NOUVELLES MODALITES CONCERNANT :

LES INSCRIPTIONS AUX CENTRES DE LOISIRS

A compter du centre de loisirs de Noël 2023, toutes les inscriptions (cantine/garderie/accueil de loisirs), se feront exclusivement sur le site **« mon espace famille.fr »**

L'inscription au centre de loisirs est accessible jusqu'au 20/12, les réservations à la cantine et la garderie sont modifiables la veille avant 14h et le vendredi avant 14h pour le lundi (comme pendant le temps scolaire).

Vous trouverez ci-dessous les 3 cas de figures à votre création de compte.

Pour les familles ayant déjà un compte :

- Allez sur votre compte « mon espace famille »,
- Cliquer sur l'onglet « Espace famille »,
- Cliquer sur l'onglet « Mes inscriptions »,
- Cliquer sur l'onglet « Nouvelle inscription »,
- Suivez le processus en ajoutant les documents demandés,
- Vérifiez l'intégralité des informations et modifiez-les si nécessaire,
- La validation de votre inscription sera effective après vérification de votre dossier,
- Une fois validé, accédez à votre compte afin de réserver les différents services (cantine/garderie/accueil de loisirs)
- Vérifiez dans l'onglet « Gestion du foyer » les informations (responsables et enfant) et cochez ou non les différentes autorisations demandées.

Pour les familles dont les enfants ont déjà participé à une activité de la commune, sans réservation via le site « mon espace famille » :

- Donnez-nous votre adresse e-mail afin de recevoir le lien d'accès à votre compte,
- Vérifiez les informations (parents et enfant) dans celui-ci,
- Cliquer sur l'onglet « Espace famille »,
- Cliquer sur l'onglet « Mes inscriptions »,
- Cliquer sur l'onglet « Nouvelle inscription »,
- Suivez le processus en ajoutant les documents demandés,
- La validation de votre inscription sera effective après vérification de votre dossier,
- Une fois validé, accédez à votre compte afin de réserver les différents services (cantine/garderie/accueil de loisirs),
- Vérifier dans l'onglet « Gestion du foyer » les informations (responsables et enfant) et cochez ou non les différentes autorisations.

Pour les nouvelles familles :

- Allez sur le site « mon espace famille.fr »,
- Créez votre compte en indiquant le code postal de la commune « 59267 »
- Suivez les indications, votre compte sera actif une fois validé par nos services
- Cliquer sur l'onglet « Espace famille »,
- Cliquer sur l'onglet « Mes inscriptions »,
- Cliquer sur l'onglet « Nouvelle inscription »,
- Puis suivre le processus en ajoutant les documents demandés,
- Vérifiez l'intégralité des informations et modifiez-les si nécessaire,
- La validation de votre inscription sera effective après vérification de votre dossier,
- Une fois validé, accédez à votre compte afin de réserver les différents services (cantine/garderie/accueil de loisirs),
- Vérifiez dans l'onglet « Gestion du foyer » les informations (responsables et enfant) et cochez ou non les différentes autorisations.

Les modalités d'inscription et de facturation restent identiques

- A la journée pour les Provillois/Noyellois/Cantinois avec inscription prioritaire,
- A la semaine pour les extérieurs, qui seront mis sur liste d'attente.

Renseignements auprès de :

Hervé BIZE au 06.79.82.08.92

Miguel ALVES au 06.52.70.57.23